



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 021

11 décembre 2012

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- Calendrier 2013-2014
- ASP : nouveaux locaux, nouveau site Internet
- La faute inexcusable de l'employeur

Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents
- Ministères / Monde économique / Partenariats
- Gestion

Formations technologiques & professionnelles

- Sécuriser les parcours des apprentis
- Rénovation de filière hygiène et environnement
- Un nouveau métier : agent de stérilisation
- Métiers scientifiques et technologiques : regard des élèves de 3^{ème} et de 2^{nde}
- Concours général des lycées et des métiers

Formation continue

- Formation Digital Natives
- La formation des adjoints en pastorale scolaire

Vie des régions

- Région Lorraine
- Nominations

Vie des établissements

- Le lycée St Thomas d'Aquin réussit son premier festival
- Le BTS Technico-commercial : une niche à visée internationale

Questions du mois

- Autorisation d'absence d'un maître

EDITORIAL

Bienvenue aux nouveaux administrateurs !



Notre congrès à peine terminé, le conseil d'administration s'est réuni pendant deux jours entiers, les 29 et 30 novembre.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir six nouveaux administrateurs, soit presque le tiers des membres.

Après un moment de rencontre afin de mieux nous connaître, nous avons travaillé de façon intensive pour permettre à chacun de bien connaître l'ensemble des domaines d'intervention de l'Union et le fonctionnement de toutes les commissions et instances dans lesquels nous siégeons.

Les rôles ont ensuite été répartis, en fonction notamment des disponibilités et des sensibilités, notre objectif étant de ne jamais laisser une chaise vide lorsqu'il s'agit de promouvoir l'enseignement technologique et professionnel ou d'assurer la défense des établissements techniques.

Le travail assuré par les administrateurs est orchestré par un ou deux membres du bureau dans les différents pôles qui ont été définis :

- Formation - Innovation :
Dominique Campana et Dominique Delarrat ;
- Social :
Bernard Michel ;
- Institution et chefs d'établissements :
Alain Perri et Christine Van Lerenberghe ;
- Adhérents :
Gérard Schaffhauser ;
- Ministères / Monde Economique / Partenariat :
Danielle Mori et Christine Van Lerenberghe ;
- Gestion :
Dominique Delarrat ;
- Secrétariat :
Danielle Mori

Si vous avez une question à poser, il vous suffit d'envoyer un mail à Delphine Bureau (delphine@unetp.org) qui répercutera votre demande vers les personnes concernées pour vous donner une réponse le plus rapidement possible.

Lors de cette réunion, le fonctionnement de trois groupes de travail a également été défini :

- « Restructuration du siège », commission qui va maintenant suivre, notamment, l'évolution du projet immobilier,
- « Communication » (Michelet, Nouvelles, ...),
- « International » avec deux pôles : l'Europe pour accompagner les adhérents qui le souhaitent, l'aide humanitaire aux pays émergents en partenariat avec le SGEC.

Enfin, la situation des réseaux a été étudiée et les comités de pilotage vont se remettre au travail dans les semaines qui viennent.

La feuille de route de chacun est donc maintenant précisée avec pour guide le rapport d'orientation qui a été approuvé le 16 novembre dernier.

Christine Van Lerenberghe
Présidente



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

VOTRE AGENDA UNETP

Bureaux

- 12.12.12
- 17.01.13
- 08.02.13
- 21.03.13
- 11.04.13
- 22.05.13
- 13.06.13
- 05.07.13

Conseils d'administration

- 13.12.12
- 29.01.13
- 22.03.13
- 23.05.13
- 25.06.13

Journée nationale

- 21.03.13

Convention des DR

- 26.03.13

Réunions régionales

- Auvergne
12.12.12
- Bretagne
10.01.13 (Bureau + AG)
21.03.13 (Bureau)
11.07.13
- Centre
04.02.13
- Ile de France - Paris
28.02.13
23.04.13
15.07.13
- Midi-Pyrénées
16.01.13
- Nord - Pas de Calais
28.03.13
- Pays de la Loire
09.01.13

Journées institutionnelles de l'Enseignement Catholique

- 01 & 02.06.13

Calendrier 2013-2014

Le Ministère de l'Education Nationale a adopté le calendrier pour l'année scolaire 2013-2014 par un arrêté du 28 novembre publié au Journal Officiel du 1^{er} décembre 2012.

Le communiqué du Ministère stipule que « Ce calendrier est conforme à celui de 2012-2013, qui avait obtenu l'aval du Conseil

Supérieur de l'Education. Le nombre de jours de vacances est inchangé : les vacances de la Toussaint comptent désormais deux semaines complètes, deux journées sont ajoutées en novembre et en juin.

Dans l'attente d'une réflexion approfondie sur l'évolution des rythmes scolaires annuels, qui

aura lieu à partir du printemps 2013, ce calendrier est établi pour la seule année 2013-2014 et non sur une base triennale, comme il est d'usage. Pour cette raison, le Ministère n'a pas souhaité proposer d'autre calendrier aux instances consultatives. ».

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée des enseignants (*)		Lundi 2 septembre 2013	
Rentrée scolaire des élèves (**)		Mardi 3 septembre 2013	
Vacances de la Toussaint		Samedi 19 octobre 2013 Lundi 4 novembre 2013	
Vacances de Noël		Samedi 21 décembre 2013 Lundi 6 janvier 2014	
Vacances d'hiver	Samedi 1er mars 2014 Lundi 17 mars 2014	Samedi 22 février 2014 Lundi 10 mars 2014	Samedi 15 février 2014 Lundi 3 mars 2014
Vacances de printemps	Samedi 26 avril 2014 Lundi 12 mai 2014	Samedi 19 avril 2014 Lundi 5 mai 2014	Samedi 12 avril 2014 Lundi 28 avril 2014
Début des vacances d'été (***)	Samedi 5 juillet 2014		

(*) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent) prises en dehors des heures de cours seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

(**) Une journée de cours sera rattrapée :

1° Pour les élèves qui ont cours le mercredi matin : le mercredi 13 novembre 2013 après-midi et le mercredi 11 juin 2014 après-midi ;

2° Pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi matin :

- soit le mercredi 13 novembre 2013 toute la journée ;

- soit le mercredi 11 juin 2014 toute la journée.

Le choix de cette date est arrêté par le recteur d'académie.

(***) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi soir.

Zone A : académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

Zone B : académies de Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

Zone C : académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Ce calendrier avait été rejeté le 22 novembre par le Conseil Supérieur de l'Education en raison d'une rupture du rythme 7 semaines de cours et 2 semaines de vacances. En outre, il y a une période de 10 semaines de cours entre les vacances de printemps et celles d'été pour les élèves de la zone C.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le chef d'établissement privé sous contrat est libre et responsable en ce qui concerne l'organisation du temps scolaire et le calendrier scolaire, dans le respect de la durée annuelle du temps scolaire.

Vous pouvez donc adopter un calendrier des vacances scolaires différent du calendrier de l'Education Nationale.

Les deux journées de « rattrapage » de la Toussaint n'ont pas obligation à être devant élèves et peuvent donc être des journées pédagogiques. [BCM]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

ASP : nouveaux locaux, nouveau site Internet

A l'occasion de l'installation d'ASP dans ses nouveaux locaux, nous donnons la parole à Didier Guinaudie, Délégué Général.

Après 63 ans de service aux adhérents depuis le 22 rue de Varenne à Paris, ASP a intégré l'immeuble acquis par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Ces locaux seront partagés avec d'autres structures de l'enseignement catholique, parmi lesquelles : l'Ecole des Cadres Missionnés (ECM), FORMIRIS, SYNADIC, SYNADEC, ADREP.

Les nouvelles coordonnées d'ASP sont :

**Au Service de la Profession
Espace Montalembert
CS 60 002
2 rue Chaintron
92542 Montrouge Cedex
Tél. 01 79 71 19 20
Fax 01 79 71 19 22
Mail contact@asponline.org**



Par ailleurs, de nouveaux moyens de communication ont été mis en œuvre :

- Le site Internet : au bout de 10 ans d'existence, le site Internet avait besoin d'être rajeuni. Les établissements

adhérents d'ASP et les entreprises partenaires auront accès à cet outil indispensable pour mieux communiquer, partager l'information et accéder aux différentes applications ([cliquez ici pour y accéder](#)).

- « La newsletter des adhérents » : dans un monde qui n'a jamais autant communiqué, il nous arrive pour autant de passer à côté d'une information importante. Pour vous aider à trier l'information, l'ASP a décidé de mettre en place une newsletter. Chaque adhérent ASP a reçu le premier numéro. Deux à trois numéros par an sont prévus.

Plus que jamais la taxe d'apprentissage représente un enjeu important pour l'enseignement technique privé.

Cette année, 160 projets ont reçu un financement pour un montant total de 2 millions d'euros, dans le cadre de l'« Opération 1000 projets ».

De plus en plus d'entreprises sont intéressées par cette action (62 groupes en 2012), c'est pourquoi il est important de leur offrir un catalogue comprenant de nombreux projets innovants et variés.

Les objectifs sont :

- De former les futurs collaborateurs aux métiers de demain
 - Développer les énergies renouvelables ;

- Investir dans les nouvelles technologies ;
- Participer à l'ouverture d'un CFA, d'une filière ou d'une formation ;
- D'intégrer et insérer tous les jeunes
 - Accueillir les élèves handicapés ;
 - Créer des parcours adaptés pour des jeunes en difficultés ;
- De moderniser les formations
 - Aménager les locaux d'enseignements ;
 - Financer des équipements pédagogiques ;
 - Equiper les filières en nouvelles technologies ;
- Ouvrir les filières sur le monde
 - Visites d'études ;
 - Aide au développement agricole et technique dans des pays émergents ;
 - Programme d'échange et partenariat avec des écoles du monde.

Vous pouvez déposer de nouveaux projets ou prendre contact avec :

Thomas Tavard
Tél. 01 79 71 19 44

Pour en savoir plus sur cette opération, [cliquez ici](#).

Le 18 décembre 2012 après-midi une manifestation de remerciements dédiée aux projets financés aura lieu, à l'issue de l'assemblée générale qui se déroulera le matin.



« Opération 1000 projets »



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

La faute inexcusable de l'employeur dans les établissements d'enseignement

Comme pour la sécurité des élèves, les établissements portent des obligations en matière de sécurité des salariés.

La législation sur les accidents du travail permet aux victimes d'obtenir une indemnisation complémentaire devant le tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) dans le cadre d'une action en recherche de la faute inexcusable de l'employeur.

Cette action peut être invoquée par les salariés mais aussi par les élèves en enseignement technique.

La procédure est introduite auprès de la caisse de sécurité sociale et se déroule en une ou deux phases : amiable, et à défaut d'accord, devant le tribunal.

Les conséquences financières pour la victime et pour l'employeur peuvent être importantes et la réponse assurance doit être adaptée.

Les mesures de prévention pour assurer la sécurité des travailleurs sont donc rendues nécessaires.

La mise en place et l'actualisation régulière du document

unique permettent de répondre à ces obligations.

L'UNETP & la Mutuelle Saint Christophe Assurances ont redéveloppé l'outil de prévention document unique avec trois modules complémentaires : Industriel, Tertiaire et Hôtellerie.

Retrouver l'article complet sur le site internet de l'UNETP ([cliquez ici pour y accéder](#)) et les informations sur le document unique sur le site www.msc-assurance.fr (rubrique prévention / info - prévention).

[RR, Chef de Marchés
MSC Assurances]

COMMISSIONS INFO

Formation Innovation

OPCALIA : Séminaire national (19.09.12)

Les présidents, vice-présidents, directeurs des sections paritaires et entités régionales et nationales ainsi que les administrateurs se sont retrouvés le 19 septembre en séminaire OPCALIA intitulé : « Réussir ensemble ». L'essentiel des orientations de l'année à venir a été présenté face à une assemblée nombreuse.

[PM]

OPCALIA : Section Paritaire Professionnelle Enseignement Privé (20.09.12)

Cette réunion de section paritaire fait suite au séminaire des dirigeants de sections paritaires et entités régionales et nationales ainsi que les administrateurs d'OPCALIA. Un certain nombre d'inquiétudes ont été ravivées la veille. Le directeur général d'OPCALIA a bien voulu éclaircir certains

points. La réunion de la SPP a permis de faire aussi le point financier au 31 août ; le budget permettra d'honorer les engagements pris. La structuration d'OPCALIA sur le territoire doit s'accorder positivement avec le fonctionnement de l'enseignement privé, des synergies doivent être trouvées.

[PM]

OPCALIA : Section Paritaire Professionnelle Enseignement Privé (17.10.12)

La section paritaire a suivi les dépenses engagées au 30 septembre et a posé les bases de construction du budget 2013. Des surprises nous attendaient : la répartition des fonds est soumise à de nouvelles règles (les lignes budgétaires sont imperméables, les fonds de professionnalisation doivent atteindre au moins 1/3 de la collecte). La TVA ne s'appliquera pas en 2013 et après ? Un certain nombre

d'inquiétudes subsistent au sujet de l'articulation entre les associations régionales d'OPCALIA et notre département SPP. Claire khecha, qui représentait OPCALIA, a tenu à nous dire ce que nous voulions entendre sur ce point, il faudra s'en rappeler.

[PM]

OPCALIA (06.12.12)

Le budget est consommé et dépassé dans tous les secteurs, la construction du budget 2013 s'est poursuivie en portant une attention particulière sur les organismes de moins de 10 salariés. Le financement de toutes les catégories va être diminué de façon drastique cette année. L'articulation entre les associations régionales d'OPCALIA et notre département SPP fait l'objet d'inquiétudes persistantes, avec raison, même si la représentante d'OPCALIA se veut rassurante, la FNOGEC fait une proposition.... Sylvie Truchot



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

qui a dirigé l'OPCA-EFP et le service de la SPP quitte la structure ; Claire Khecha m'a assuré, en tant que Président de la SPP, que l'embauche d'un successeur se ferait en concertation...

Convention nationale de l'Enseignement Catholique,

1^{er} & 2 juin 2013

« Avons-nous besoin de l'Enseignement Catholique ?
(09.10.12 & 29.11.12)

La thématique est profondément ancrée sur « *quel regard porte la société civile sur l'Enseignement Catholique, quelle est sa place dans le service à la société ?* » Evidemment, il s'agit d'entendre ce que la société civile a à nous dire (quitte à entendre des choses qui nous dérangent) et de nous amener à changer de posture si besoin et, parallèlement, à affirmer les réponses que proposent déjà l'Enseignement Catholique.

2000 participants sont attendus, sous l'impulsion des directions diocésaines de l'enseignement catholique (DDEC) ; chaque dio-

cèse organise le déplacement des participants.

Le site du Parc Floral de Vincennes se prête particulièrement à l'organisation de cette convention à la fois solennelle, festive et, en même temps, véritable temps de réflexion et de prospective pour l'Enseignement Catholique. Assurément une démarche qui s'inscrit dans l'histoire des Assises, tout en proposant un format inédit.

Les temps forts seront composés des conférences, des forums et des villages thématiques. L'esprit qui préside à son organisation est la volonté d'avoir des personnalités de haut rang, y compris dans l'animation des forums. Le programme est en bonne voie et sera prochainement arrêté.

Bien évidemment, les élèves seront présents et acteurs également à travers le festival « film-pocket », les journaux de lycéens mais aussi dans les différentes prestations proposées par les établissements scolaires de l'ETP et du CNEAP ou par l'UGSEL.

*

Nous recherchons quelques établissements pour participer, avec leurs élèves à :

- des stands qui montreraient les pratiques professionnelles. Les secteurs plus particulièrement attendus sont la coiffure, l'esthétique, la pâtisserie et la restauration ;
- la dynamique des journaux de lycées. Un journal devra être rédigé par des lycéens encadrés par des professionnels et par des professionnels de la presse. Cette démarche journalistique permettra aux lycéens de décliner des informations sur le regard qu'ils portent sur l'école et leurs interrogations, d'enquêter sur les perceptions externes de leur établissement et de rendre compte des attentes éducatives de la société.

Si vous êtes intéressés par ce projet, envoyez un mail à :

lemichelet@unetp.org

Nous vous recontacterons très prochainement pour de plus amples informations.

[DC,

Pour les organisations de chefs d'établissements du second degré]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Rencontre des Secrétaires Généraux de CAEC & des associations de chefs d'établissement (14.11.12) ;
- SGEC Commission Nationale de Concertation sur la formation professionnelle des personnels de l'enseignement catholique (23.10.12) ;
- SGEC Commission Avenir de l'Enseignement Professionnel (23.11.12) ;
- SGEC Inter-Pôles (22.11.12) ;
- SGEC Groupe pilotage RH (26.10.12) ;
- SGEC Cellule nationale de concertation systèmes d'information et politique contractuelle avec l'Etat (28.11.12) ;
- RENAPEC Coordinateurs (26.10.12) & Cellule nationale (29.11.12) ;
- RENASUP Conseil d'administration (12.10.12) & Groupe Recherche Prospective (28.11.12) ;
- RENASUP Spécial Pôles Bachelor Coventry (27.11.12) ;
- CNFETP Conseil d'administration (19.10.12) ;
- FORMIRIS Conseil Fédéral (15.11.12) ;
- FORMIRIS Rencontre autour de l'ETP (21.11.12).



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Social

ADETP Conseil d'Administration (12.10.12) & Assemblée Générale (22.11.12)
CTPN Assemblée Générale (21.11.12)

Lors de ces moments, les chefs de travaux, les directeurs

adjoints et les directeurs des études ont réaffirmé leur participation active au Comité de liaison de l'enseignement technique privé, instance regroupant les différents partenaires œuvrant pour l'ETP (ADETP, APEL,

ASP, CNEAP, CNFETP, CTPN, UNETP et également Association Jeunesse Entreprise et Manpower).

[BM]

D'autres réunions ont également eu lieu :

- Collège employeur & PSAEE : en raison du nombre important de réunions, nous n'avons pas trouvé opportun de lister l'intégralité des dates. Nous vous tenons régulièrement informés de l'évolution du dossier (cf. « Nouvelles UNETP » N° 544 du 05.12.12) ;
- Observatoire EFP (08.10.12 & 30.11.12) ;
- Prévoyance Commission sociale (17.10.12) ;
- Commission nationale de l'emploi (29.11.12) ;
- CNS (maîtres) Prévoyance (05.12.12) ;
- CPN (personnels OGE) Prévoyance (05.12.12) ;
- CPN EFP (06.12.12).

Institution & chefs d'établissement

Commission Permanente (19.10.12)

• *Questions d'actualité*

- *Constat de rentrée*
Il faut attendre les statistiques de l'enseignement public pour relativiser les évolutions constatées dans le flash de rentrée.
- *Budget 2013*
Pour la ligne « forfait d'externat », l'augmentation prévue ne tient qu'à peine compte de l'augmentation des effectifs en collège.
La ligne rémunération des professeurs augmente strictement des postes au concours (876).
Pour l'enseignement agricole, les promesses ne sont pas tenues et la Loi Rocard n'est pas respectée.
- *Forfaits*
Pour la partie État, il y a toujours des points obscurs. Globalement, il y a

stabilisation de la ligne alors qu'il y a augmentation des effectifs.

Pour départements et régions, apparaissent des mises en place des modalités de calcul de nature à inquiéter. Des recommandations vont être faites courant 2013.

Pour les forfaits communaux, une note de saisine des préfetures va être diffusée très prochainement.

○ *AVSI*

Une note a été diffusée par le SGENC début octobre sur la répartition. Depuis, des restitutions de certaines académies ont modifié cette répartition. La gestion de ce poste est mixte privé - public. Il est donc impossible qu'un rectorat réponde que le contingent du privé est consommé.

Un groupe de travail sur le métier d'AVSI va être mis en place.

○ *Prévoyance*

L'accord de précompte de CSG et CRDS par l'Etat sur les salaires des enseignants est obtenu au titre des tiers payants. De plus, une discussion s'ouvre sur la remise des pénalités de retard.

○ *Gabriel*

Le projet est en phase de conception jusqu'en début d'année prochaine. En principe, le 19 décembre, on passera en phase de production du pilote.

○ *Enquêtes CIVIS et victimation*

Les remarques faites début juillet lors de la rencontre à la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance ont été prises en compte et les engagements pris sont respectés. Cela concerne pour l'enseignement catholique 60 élèves dans 60 collèges. La commission permanente décide de donner



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

son accord pour que les enquêtes en question soient faites, la lettre aux parents devant cependant être réactualisée.

- **Statut de l'enseignement catholique**

Après un rappel des étapes depuis 2010 et de l'existence d'un site ouvert sur lequel chacun peut mettre sa participation, un débat permet à chacun d'exprimer son opinion et ses souhaits à partir du texte actuellement proposé. Les points les plus saillants sont : renforcer la partie civile, ne pas négliger alternance et apprentissage, revoir l'équilibre tutelle, chef d'établissement, OGE, ...

- **PSAEE**

Éric de Labarre précise que l'Enseignement Catholique, en tant qu'institution, ne peut pas se désintéresser de la situation.

Cependant, la négociation ne peut pas avoir lieu dans cette instance. Donc, un simple point de la situation est effectué.

- **Texte sur les orientations internationales**

La commission permanente décide de promulguer le texte qui avait été voté au CNEC, après intégration des quelques amendements qui avaient été demandés. Ainsi, ce texte engage l'ensemble de l'Institution et sera diffusé à tous.

- **La convention de juin 2013**

Un programme prévisionnel a été élaboré et la recherche des intervenants est en cours. Le thème proposé au grand témoin envisagé pour le dimanche matin tournerait autour de l'engagement au sens large. Les thématiques des échanges s'affinent. Le plan de communication est en cours de réalisation. Pour le financement de ces journées, une rencontre avec les parte-

naires potentiels est programmée.

- **Refondation de l'école**

La rencontre du 18 octobre avec le Ministre a essentiellement porté sur la formation initiale des maîtres, les rythmes scolaires, l'orientation et le lien école-collège-lycée, ...

[CVL]

- **Commission Permanente (22.11.12)**

- **Questions d'actualité**

- **Projet de loi sur l'orientation de l'école**

Celui-ci est décalé à fin janvier 2013 et la réforme sur les rythmes scolaires est étalée sur deux ans.

Pour la formation initiale des maîtres, le concours (admissibilité et admission) se déroulera en M1. En M2, les enseignants seront en alternance (stage et formation). Ils seront donc titularisés dès Bac+5. Cela raccourcit d'un an le temps disponible pour la certification langue et la certification informatique.

Il sera très difficile d'obtenir le concours si on n'est pas passé par un master spécialisé, même si tout master en ouvre le droit. L'année de M2 devra se faire dans le master spécialisé métiers de l'éducation.

Les lauréats de concours pour l'enseignement privé devront passer par les masters de l'enseignement catholique. 2013-2014 constitue une transition avec deux concours : un ordinaire, un exceptionnel.

- **Enseignement agricole**

D'importantes difficultés sont constatées dans les

relations avec le Ministère.

La référence au coût d'un élève de l'enseignement public est contestée : le cadre même de la Loi Rocard est donc remis en cause dans la partie financement des établissements

La loi de modernisation agricole prévue pour 2013 devrait avoir une partie centrale sur l'enseignement agricole.

- **Négociation PSAEE**

À la réunion de mardi 20 novembre, les syndicats de salariés étaient présents sauf la CGC et la CGT. Deux réunions supplémentaires sont programmées fin novembre.

- **Plan égalité des chances**

La commission d'étude des dossiers va être remise en vigueur pour sélectionner les bénéficiaires des 100 emplois attribués. Elle se réunira le 20 décembre 2012 sous la présidence de Yann Diraison du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique. Gérard Schaffhauser (Vice-président de l'UNETP) y représentera l'ensemble des chefs d'établissement. Les porteurs de projets sont invités à envoyer une copie à :

nathalie@unetp.org

- **Régime additionnel des retraites**

Un référé a été adressé à quatre ministres. Trois possibilités sont évoquées : diminution des pensions, augmentation des cotisations, allongement du temps de travail. Le régime fait partie de l'ensemble « Loi Censi ». La Cour des comptes affirme que les enseignants du privé sont mieux trai-



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

tés que ceux du public alors que le différentiel est évalué à environ 15%. L'Enseignement Catholique souhaite être intégré aux actuelles négociations. Des courriers officiels vont être envoyés dans ce sens.

- **Convention 2013**
Les démarches auprès des partenaires financiers sont en cours. Un état actuel du financement de l'opération est présenté.
- **Le mariage pour tous**
Les manifestations du 17 novembre dernier ont regroupé beaucoup plus de manifestants que prévu et des interpellations interviennent à tout niveau. La déclaration de la conférence des évêques est très précise. La commission permanente étudie et remanie un texte de communiqué qui sera proposé au CNEC.
- **Statut de l'enseignement catholique**
Après un compte rendu du déroulement de la conférence des évêques, différents points sont mis au débat comme l'insuffisance de prise en compte du service de la Nation. Il est annoncé que la commission permanente du 14 décembre aura pour seul élément à l'ordre du jour la révision du Statut, les autres questions seront traitées lors de la soirée exceptionnelle du 13 décembre.

[CVL]
- **Création d'un conseil des évêques**
Ce conseil permettra un meilleur suivi de l'enseignement catholique par les évêques grâce à des contacts plus réguliers.
- **Statut de l'enseignement Catholique**
Le texte stabilisé du 24 octobre a été soumis à la conférence des évêques de début novembre. À cette occasion, différents points d'attention ont été soulevés. Les différents partenaires présents au CNEC, dont l'interorganisation professionnelle des chefs d'établissement, ont adressé leur contribution. Après exposé de chacune d'elles, un débat s'est instauré. Par conséquent, il est préférable de différer la diffusion à fin décembre car un travail commun entre comité d'écriture et comité d'écriture-relecture va apporter des modifications. La consultation sera plus profitable sur un texte mieux établi. Le CNEC du 15 février 2013 se prononcera sur le projet présenté.
- **Communiqué sur le mariage pour tous**
Suite aux événements récents (manifestations, autres communiqués diffusés, ...), le SGEC a proposé un communiqué centré sur l'enfant, l'enseignement catholique se positionnant en qualité de spécialiste de l'éducation. Monseigneur Aumônier a demandé une révision de la rédaction car il a trouvé que l'institution du mariage n'était pas suffisamment évoquée. Un débat animé a ensuite évalué l'opportunité de communiquer sur ce thème en ce moment et les avis ont été très divers. Si une majorité des participants s'accorde à dire qu'un texte serait souhaitable, le contenu diverge fortement d'une composante du CNEC à l'autre. Il est donc décidé de reporter la diffusion d'un tel texte à une date ultérieure.
- **Rentrée 2012**
Les chiffres de l'enquête de rentrée sont commentés. Il faut attendre pour la préparation de la rentrée 2013 de voir s'ils sont confirmés par l'enquête lourde et de connaître les informations de l'enseignement public.
- **État de santé économique de l'enseignement catholique**
Une présentation des résultats « d'indices » est faite par la FNOGEC. Elle montre que le financement des familles ne couvre pas uniquement le caractère propre et immobilier comme cela devrait être le cas. La capacité d'autofinancement est bien souvent insuffisante pour assurer l'entretien de l'immobilier et les coûts de fonctionnement augmentent plus rapidement que les produits publics, ce qui rend la situation très délicate.
- **Convention de juin 2013**
La sensibilisation semble être en bonne marche même si la question est souvent transformée en : « de quel enseignement catholique avons-nous besoin ? »
Le travail du comité de pilotage avance bien et l'organisation prend forme.
- **Questions d'actualité**
Relations actuelles avec le Ministère de l'Éducation Nationale, difficultés du CNEAP vis à vis du Ministère de l'Agriculture, budget 2013, projet de loi d'orientation pour l'école (report en 2014 de la modification des rythmes, formation initiale des maîtres) furent les sujets abordés en fin de réunion.

[CVL]

Comité Nationale de l'Enseignement Catholique (23.11.12)

Le comité national de l'enseignement catholique s'est réuni à l'Assomption pour échanger sur les points suivants :



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Comité de Liaison de l'Enseignement Technique Privé (18.10.12) ;
- Conférence des Présidents (19.10.12 & 08.11.12) ;
- Assemblée générale des directeurs diocésains (12 & 13.11.12) ;
- UGSEL Assises (19 & 20.10.12) ;
- ADDEC Congrès (15 au 17.11.12) ;
- ANEPHOT Congrès (29 & 30.11.12) ;
- SYNADEC Assemblée générale (30.11.12 & 01.12.12).

Adhérents

Les établissements se sont également réunis en région :

- Assemblée Générale Pays de la Loire (12.10.12) ;
- Assemblée Générale Ile de France (23.10.12) ;
- Assemblée Générale Nord-Pas de Calais (22.11.12).

Par ailleurs, en raison des réformes actuelles, le réseau STI a été réactivé dès le 14.11.12. Nous vous tiendrons informés prochainement des travaux envisagés.

Ministères / Monde Economique / Partenariats

Les instances relevant du Ministère de l'Education Nationale ont été convoquées plusieurs fois depuis le mois d'octobre :

- Commission Spécialisée des Lycées (10.10.12, 15.11.12 & 05.12.12) ;
- Conseil Supérieur de l'Education (11.10.12, 18.10.12, 24.10.12 & 22.11.12).

Gestion

Les réunions ci-après ont eu lieu :

- FNOGEC Conseil d'administration (26.10.12 & 30.11.12) & Assemblée Générale (01.12.12) ;
- ASP Conseil d'administration (21.11.12) & Groupe Pacte Adhérents (26.11.12).

FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

Sécuriser les parcours des apprentis

Les ruptures de contrat d'apprentissage sont fréquentes et réduisent les chances d'insertion sur le marché du travail. Pour sécuriser les parcours des apprentis, les accompagner dès leur entrée en

formation, dans une logique préventive, semble être une solution efficace. C'est ce que montre l'évaluation d'une expérimentation réalisée auprès des jeunes et des employeurs

par trois missions locales en Côte-d'Or.

[Bref du Céreq n° 301,
Novembre 2012]

*

Pour consulter l'intégralité de l'évaluation, [cliquez ici](#).



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Rénovation de la filière hygiène et environnement

La mise en œuvre des Bacs Pros en trois ans et l'obsolescence des contenus des diplômes existants ont conduit à engager la rénovation de la filière hygiène et environnement. Depuis 2010, des rencontres avec des organisations professionnelles, des entreprises, des collectivités locales et des établissements hospitaliers ont permis de cerner les besoins et les caractéristiques des secteurs d'activité ainsi que les évolutions de l'emploi selon les différents niveaux de qualification, les fonctions exercées et les contenus du travail.

Les secteurs d'activité recouvrent la propreté-nettoyage, l'hygiène hospitalière, la propreté urbaine-nettoielement, l'assainissement, le nettoyage industriel, la collecte-tri-valorisation

des déchets... Un nouveau secteur émerge : la stérilisation. (voir article ci-après).

On constate des compétences communes et des compétences spécifiques. Cela conduit à la mise en place de deux Bacs Pros qui seront mis en place à compter de la rentrée scolaire 2013 :

- le Bac Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement, tourné vers le secteur de l'assainissement (nettoyage de sites industriels, gestion des déchets, collecte, valorisation) ;
- le Bac Pro Hygiène propreté stérilisation, orienté vers le secteur du nettoyage hospitalier, la stérilisation.

Les premières sessions d'examen auront lieu en 2016.

Ces deux diplômes remplacent le Bac Pro Hygiène et environnement dont la dernière session est prévue en 2015. Les diplômes intermédiaires sont en cours d'élaboration et devraient prendre la forme de BEP intitulés respectivement Hygiène et propreté et Gestion des pollutions et de l'environnement.

Un BTS Métiers des services de l'environnement achèvera la rénovation de la filière. Les titulaires de ce diplôme pourront exercer des fonctions managériales associées à des compétences techniques dans les domaines de la réalisation, prestation et services, contribution organisation sociétale et management.

[Lettre CPC N° 4, Octobre 2012]

Un nouveau métier : agent de stérilisation

L'agent de stérilisation travaille dans le service de stérilisation d'un établissement de santé, sous responsabilité pharmaceutique, ou dans une entreprise prestataire de stérilisation. Il prend en charge les dispositifs médicaux* (DM) réutilisables des services de soins et des blocs opératoires. Depuis 10 ans, la tendance à la centralisation des unités de stérilisation a fait émerger un nouveau métier nécessitant des connaissances techniques variées au service de la sécurité des patients. Le processus de stérilisation débute dès la fin de l'utilisation des DM par un pré-traitement dans un produit détergent et désinfectant, puis rinçage avant transport vers la stérilisation. L'agent de stérilisation réceptionne les DM, les trie et les démonte si nécessaire, avant de les laver dans des laveurs-

désinfecteurs. Après avoir vérifié la propreté et la fonctionnalité de chaque instrument, l'agent recompose les différents plateaux d'instruments pour les services de soins et les blocs opératoires, selon une liste validée. Connaissance de l'instrumentation, soin et rigueur sont les qualités nécessaires pour accomplir ces tâches. Chaque plateau est conditionné dans un système d'emballage adapté, permettant la stérilisation puis la conservation de l'état stérile. Une étiquette d'identification est apposée sur chaque unité. L'utilisation d'un logiciel informatique facilite l'enregistrement de chaque étape du traitement.

Lors de l'étape de stérilisation qui se déroule dans un autoclave à vapeur d'eau sous pression, l'agent surveille la fonction-

nement, vérifie à la fin du cycle les paramètres et le bon état de chaque unité puis enregistre les contrôles avant de libérer la charge. Il prépare la livraison des DM stériles aux services de soins où ils seront stockés jusqu'à la prochaine utilisation. Le respect des circuits et des procédures à chaque étape du processus garantit la qualité finale du produit stérile.

[Lettre CPC N° 4, Octobre 2012]

* Dispositif médical : tout instrument ou autre matériel utilisé à des fins médicales chez l'homme et dont l'action n'est pas pharmacologique, à la différence d'un médicament.



Métiers scientifiques et technologiques : regard des élèves de 3^{ème} et de 2^{ème}

Saviez-vous que les filles et les garçons de 3^e et de 2^e perçoivent les métiers scientifiques et technologiques pratiquement de la même manière ? C'est ce que démontrent les résultats de l'enquête Harris Interactive publiée par l'Onisep à l'occasion du Salon européen de l'éducation...

*

L'étude a été réalisée par Harris Interactive, par Internet, du 31 octobre au 12 novembre dernier, avec un échantillon de 800 individus représentatifs d'élèves de 3^e et de 2^e, à partir de l'access panel Harris Interactive.

La méthode des quotas et redressement a été appliquée aux variables suivantes : sexe, classe, catégorie socioprofessionnelle des parents, région de l'interviewé(e) et filière pour les élèves de 2^e.

Ainsi parmi les résultats du Sondage-Onisep-Harris Interactive, il se dégage notamment :

- qu'une majorité des élèves interrogés (56%) déclare encore mal connaître les métiers scientifiques et technologiques mais qu'ils jouissent d'une bonne image auprès de 90% de tous les jeunes interrogés ;
- spontanément, les élèves de 3^e et de 2^e perçoivent les métiers scientifiques et technologiques comme des métiers d'excellence mais, citent prioritairement des métiers scientifiques : « chercheur », « ingénieur », « médecin »... ;
- 73% des filles et 70% des garçons pensent que les métiers technologiques et les métiers scientifiques sont autant faits pour les filles que pour les garçons ;

- les garçons (64% d'entre eux) sont plus nombreux à être intéressés par les métiers scientifiques et technologiques que les filles (57% d'entre elles) ;
- les métiers technologiques attirent davantage les garçons que les filles (39% contre 22%), ces dernières préfèrent majoritairement les métiers scientifiques (52%) ;
- 9 élèves sur 10 estiment que les métiers scientifiques et technologiques apparaissent comme « à la pointe de la technologie »...

Pour en savoir plus, téléchargez tous les résultats de l'enquête, ([cliquez ici](#))

[Site du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative]

Concours général des lycées et des métiers

Le concours général a pour objectif de distinguer les meilleurs élèves et/ou apprentis sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans des épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du Bac.

Le concours général des lycées distingue les meilleurs élèves de première et terminale préparant un Bac Général ou un Bac Technologique.

Le concours général des métiers distingue les meilleurs élèves et apprentis préparant un Bac Pro.

Pour ces deux concours, les inscriptions des élèves sont ouvertes depuis le 26 novembre et jusqu'au 21 décembre 2012.

A chaque promotion, plusieurs établissements de l'Union y participent. Certains arrivent dans les premières places. Si

vous engagez vos jeunes dans cette démarche, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer afin de faire partager à l'ensemble des établissements de l'UNETP les différentes étapes du concours. Nous comptons sur vous !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site eduscol ([cliquez ici pour y accéder](#)).

[65]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



FORMATION CONTINUE

Formation Digital Natives à quoi bon, puisque tout le monde est convaincu de l'utilité de l'informatique...

...Et bien parce que cette formation de l'UNETP est peut-être tout sauf une formation sur l'informatique !

En effet, elle s'adresse aux chefs d'établissement ou aux équipes d'établissement qui pressentent que les nouvelles générations nous obligent à des changements de posture et qui ont besoin de prendre du temps pour réfléchir aux stratégies à mettre en place.

Cette formation, qui est proposée sur Paris, peut être délocalisée en région pour des chefs d'établissement ou leurs adjoints, mais également pour accompagner des établissements dans le cadre de leur projet d'établissement.

Si notre premier souci est d'établir un état des lieux et de

comprendre le fonctionnement de ces nouvelles générations d'élèves dans leur relation aux adultes, à la société, à leur environnement et dans leur rapport au travail, la démarche de l'Union vise surtout à poser des jalons pour permettre aux établissements de se réjouir des changements qu'induisent ces nouvelles générations.

Et oui, c'est aussi une bonne nouvelle que les « jeunes changent » et surtout **une formidable opportunité de construire une relation pédagogique et éducative qui soit plus authentique et plus collaborative.**

Le numérique rend plus rapides ces changements, il n'est pas le lieu d'une fracture générationnelle comme certains de nos collègues peuvent parfois le

vivre mais au contraire, une fois les bases posées, le creuset d'un dialogue renouvelé qui peut nous permettre de faire de nos établissements de véritables organisations apprenantes.

Bref, enfin une formation qui permet d'accompagner utilement les établissements dans leur volonté de changement structurel.

[DC]

*

Pour en savoir plus, contactez Delphine Bureau à :

delphine@unetp.org

ou par téléphone au 01 40 46 71 90.

Par ailleurs, pour consulter l'intégralité du plan de formation de l'UNETP, [cliquez ici](#).

La formation des adjoints en pastorale scolaire des établissements catholiques d'enseignement « A vin nouveau, outres neuves ! » (Mc 2,22)

« Trouver les chemins pour que la transmission de la foi demeure au centre de leur projet éducatif, est nécessaire. La nouvelle évangélisation passe par ces écoles et par l'œuvre multiforme de l'éducation catholique qui sous-tend de nombreuses initiatives et mouvements dont l'Église est reconnaissante ».

*Benôît XVI,
Lettres aux Evêques de France,
30.11.12*

*

L'annonce explicite de l'Évangile dans nos établissements est, et doit demeurer, au cœur de notre projet éducatif.

Parmi les textes d'orientation destinés à préciser le rôle des différents acteurs de nos communautés éducatives, le Comité National de l'Enseignement Catholique (CNEC) a publié, en 2007, « L'adjoint en pastorale scolaire », suivi, en 2008, d'un référentiel national de formation.

Dans un contexte de mutations dans tous les domaines, l'annonce de l'Évangile exige des responsables de l'animation pastorale une formation rigoureuse et approfondie qui leur permette : d'adhérer au projet de l'École catholique, de développer les compétences nécessaires liées à

l'animation en milieu éducatif et, fondamentalement, d'acquérir une connaissance personnelle, raisonnée et maîtrisée de la foi catholique et de l'enseignement de l'Église.

L'IFD, Institut missionné par l'Enseignement catholique, riche de son expérience de formation des cadres d'éducation, de ses compétences reconnues en matière d'animation pastorale et de sa pratique d'accompagnement pour la préparation au Diplôme des Hautes Études des Pratiques Sociales (DHEPS), a mis en place, en concertation avec l'École des Cadres Missionnés de l'Enseignement catholique (ECM),



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

avec les directeurs diocésains de Grenoble-Vienne, Lyon, Belley-Ars et Valence, et avec l'université de Haute-Alsace, un parcours de formation professionnelle d'adjoint en pastorale scolaire dans l'Enseignement catholique.

Ce dispositif interdiocésain propose un parcours diplômant (DHEPS, niveau Master I), composé de 15 modules de 5 jours consécutifs (+ 10 jours de stages d'observation) répartis sur 3 années scolaires.

Le cadre financier de ce dispositif est particulièrement favorable puisque cette forma-

tion est prise en charge par OPCALIA Département Enseignement Privé sur des budgets spécifiques (formation « professionnalisante » et DIF) qui, ainsi, n'affectent que dans une faible mesure les budgets de formation des établissements.

La première promotion de stagiaires a inauguré le dispositif en 2010 avec des stagiaires des diocèses de Belley-Ars, Grenoble-Vienne, Lyon et Valence.

La deuxième promotion a fait sa rentrée en 2011 avec des APS des diocèses de Bayeux-Lisieux,

Le Havre, Grenoble-Vienne, Lyon, Toulouse et Valence.

La troisième promotion est composée de stagiaires des diocèses d'Albi, Annecy, Créteil, Lyon, Tours et Valence.

Une quatrième promotion est appelée à voir le jour pour la rentrée 2013-2014 (maximum : 15 participants).

La formation a lieu, en résidentiel, à Lyon.

Contact :

Benôit Deschamps

Tél. 06 07 03 81 50

b.deschamps@ifd-formation.org

VIE DES REGIONS

Région Lorraine

Les chefs d'établissements de la région Lorraine se sont retrouvés le 10 octobre 2012.

Une nouvelle directrice diocésaine, Anne-Marie Cavé, a été nommée en Meurthe et Moselle.

Un point des différents représentants aux commissions et le renouvellement des membres ont été effectués :

- La commission de concertation traite des ouvertures en lycées professionnels et en lycées technologiques et se réunit une fois par an.
- Concernant la commission académique de l'emploi, le rythme des réunions est correct. Toutefois, il est demandé plus de transparence. Les chefs d'établissement souhaiteraient :
 - savoir où les maîtres ont postulé,
 - avoir plusieurs propositions car, souvent, les maîtres ont plusieurs choix contre un seul pour le chef d'établissement.

En outre, le problème se pose pour les enseignants dont les matières n'existent plus. En effet, s'il n'y a pas de proposition de reconversion possible ou si elle est refusée, le licenciement est inévitable.

- Le représentant au CODIEC 54 est parti. Par conséquent le Conseil d'administration du CODIEC a désigné un représentant en attendant l'Assemblée Générale de janvier 2013.
- La commission académique pour l'accord collégial (CAAC) fonctionne avec 20 chefs d'établissement. De nombreux postes arrivent au terme de leur mandat, tant au niveau du premier degré que du second degré, et d'autres sièges sont vacants. La CAAC a besoin de membres pour perdurer.

Par ailleurs, il est rappelé qu'un chef d'établissement a la possibilité de refuser un maître qui n'a pas son préaccord collégial, même s'il a le concours ; le recteur doit en tenir compte.
- La première réunion du fonds régional d'impulsion et déve-

loppement de l'enseignement catholique (FRIDEC) est prévue le 25 octobre 2012. Ce fonds pourra intervenir dans trois types de projets : l'innovation, la rénovation-amélioration et le pédagogique. Son but est de créer une aide financière à ce type de projets grâce à la bonification des intérêts bancaires.

- Pour FORMIRIS, la gestion s'effectue sous système paritaire : sept membres (trois syndicats de maîtres, trois associations de chefs d'établissement et un représentant de la direction diocésaine). Le rôle de FORMIRIS est particulièrement important financièrement.
- Trois à quatre réunions par an ont lieu avec la Région. Une amélioration au niveau du suivi des dossiers est constatée. Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2011-2013 est de 5 millions d'euros (les dossiers sont en cours). Pour 2014-2016, les pré-projets devront être établis pour février



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

2013. En outre, la région participe à l'équipement pédagogique des établissements privés sous contrat. Toutefois, les demandes restent supérieures aux offres.

Une présentation officielle des prospectives 2012-2014 sera effectuée le 24 octobre 2012. L'objectif est de bien connaître l'enseignement catholique lorrain.

D'autres sujets sont également abordés : la refondation de l'école, la place du 1^{er} degré dans l'Intersyndicale.

[JBC, délégué régional]

Nominations

Lors du Conseil d'administration du 16.10.12 ont été proposés et nommés aux délégations régionales :

Côte d'Azur

- délégué régional : M. Bernard Chastang, chef d'établissement du LPP & LTP Don Bosco à Nice (06) ;

- déléguées régionales adjointes : Mme Béatrice Reveret, chef d'établissement du LPP & LTP Saint Joseph à Nice (06) et Mme Dominique Lamarle, chef d'établissement du LPP Sainte Marthe à Cuers (83).

Champagne-Ardenne

- déléguée régionale : Mme Marie-Christine Vanet, chef d'établissement du LPP & LTP

Frédéric Ozanam à Chalons en Champagne (51) ;

- délégué régional adjoint : M. Patrice Collier, chef d'établissement du LPP & LTP Saint Jean Baptiste de la Salle à Reims (51) ;
- correspondant régional formation : M. Daniel Richaud, chef d'établissement du LPP Jeanne Mance à Troyes (10).

VIE DES ETABLISSEMENTS

Le lycée St Thomas d'Aquin réussit son premier festival !

Dimanche 14 octobre, 19h00, les portes du 1^{er} festival de l'illustration et de la bande dessinée d'Ancenis se referment, avec pour l'ensemble des organisateurs le sentiment d'avoir réussi un pari audacieux.



Lorsqu'il y a 2 ans, Yann Le Brun, professeur de mathématiques, pousse la porte du bureau de Jean-François Guilbaud, chef

d'établissement du Lycée Saint Thomas d'Aquin, rien n'est gagné.

Son idée : organiser un festival de l'illustration et de la bande dessinée à Ancenis.

Un projet ambitieux qui associerait la communauté éducative et, surtout, l'ensemble des élèves de l'établissement, chaque section apportant ses propres compétences. C'est ainsi que les élèves de Bac Pro Vente se consacrent à la vente d'encarts de publicité ou la recherche de sponsors, les Bac Pro Commerce à la boutique du festival, les Bac Pro ASSP à la mise en place et l'animation d'une garderie pour enfants, tandis que l'accueil du festival est confié aux Bac Pro Gestion-Administration.

En un mot, mutualiser les compétences, faire de ce festival une expérience professionnelle grandeur nature.

Le résultat a été à la hauteur de l'investissement et des efforts fournis par tous.

20 illustrateurs, dessinateurs, scénaristes, graphistes, enlumineurs mais aussi dessinateurs amateurs, bouquinistes et un distributeur étaient réunis sur le thème de l'imaginaire.

1500 visiteurs (dont 1000 payants !) ont répondu présents et ont parcouru, ravis, les allées colorées du festival.

Bref, une bien belle expérience qui ne demande qu'à être renouvelée !



www.illustr-loire.com

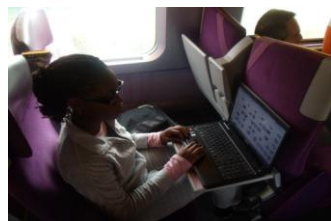


LES SIGLES DU MOIS

- **AVSI**
Auxiliaires de Vie Scolaire chargés de l'accompagnement Individualisé d'un (ou plusieurs) élève(s) handicapé(s)
- **IFD**
Institut de Formation et de Développement (Angers)

Le BTS Technico-commercial option Produits de la Mode et du Sport : Une niche à visée internationale

La volonté de donner une dimension européenne et internationale à notre formation BTS Technico-Commercial spécialité Produits de la mode et du sport, nous a amené à réfléchir à des dispositifs pédagogiques innovants dont l'objectif est d'acquérir rapidement et efficacement des compétences de langue à nos étudiants.



Nous avons mis en place un module d'anglais dont les objectifs sont :

- de consolider des bases grammaticales nécessaires dans une discussion commerciale ;
- de faire acquérir un vocabulaire spécifique permettant une amélioration de l'expression écrite, orale et de la compréhension.

Nos étudiants seront à même de participer à des salons internationaux dans le cadre de leur activité technico-commerciale, par conséquent la pratique de la langue anglaise est primordiale.

C'est pourquoi en plus du module, nous avons jumelé 1 heure d'anglais linguistique et 1 heure de DNL (discipline non linguistique), dans notre cas : Anglais Marketing et Commercial. Sous la forme d'un enseignement modulaire, le professeur d'anglais et le professeur d'enseignement professionnel animent

les différentes situations pédagogiques ensemble. Ils mettent en place des situations professionnelles concrètes et réelles correspondant aux différents champs d'activités professionnelles liés au secteur de la mode, des produits du sport mais aussi, dans les textiles techniques (sources importantes de débouchés professionnels).

Le professeur d'anglais soutient l'aspect linguistique au niveau de l'expression orale ou écrite et le professeur d'enseignement professionnel apporte, en langue anglaise, le vocabulaire technique et les compétences associées à la situation proposée.

Afin d'exploiter les compétences acquises en anglais (dans le cadre de ces deux modules), mais aussi de parfaire cet apprentissage, nous développons un partenariat avec une université anglaise en rapport avec la spécialité de notre BTS, la Mode. Des binômes franco-anglais seront formés. Chaque binôme travaillera sur un projet commun (d'ordre commercial, économique, culturel et touristique) en communiquant par mail, par téléphone, par chat et par visio-conférence. Les binômes rendront compte de leur travail et nous organiserons un échange avec la mise en place de visites d'entreprises (partenaires de nos formations et du même secteur industriel), des visites culturelles et touristiques.

Certains de nos jeunes font leur stage dans des entreprises françaises de prestige ayant des relations européennes et internationales, d'autres envisagent

de faire leur stage à l'étranger. Pour l'instant, nous avons des étudiants qui sont en cours de négociation avec des entreprises situées en Thaïlande, au Brésil, en Espagne et en Angleterre.

Certains de nos étudiants ont animé des stands sur des salons internationaux comme Première Vision, Who's next à Paris et nous avons une étudiante qui est allée animer le stand de son entreprise à Dubaï, dans le cadre du salon « The Bride Show ».

Nous avons aussi un étudiant qui, dans le cadre de son activité de développement de clientèle, a contacté des clients d'Europe de l'Est et qui a positionné ses rendez-vous sur le salon Première Vision. Les négociations commerciales se sont tenues en anglais.

Ces enseignements modulaires permettent une individualisation, une réponse à des besoins spécifiques des entreprises et une progression plus rapide de l'étudiant.



[SC,
Chef d'établissement du
Lycée Myriam à Toulouse]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 539
Congrès national :
programme
- N° 540
Assemblée générale
2012 :
conseil d'administration
de l'Union
- N° 541
CFC-CFA :
valeur du point
- N° 542
« Les Nouvelles » &
« Le Michelet » :
changement de logiciel
d'emailing
- N° 543
« Les Nouvelles » &
« Le Michelet » :
nouveau logiciel d'emailing
- N° 544
PSAEE :
communiqué du
Collège Employeur

QUESTIONS DU MOIS

*Le chef d'établissement doit-il obligatoirement
accéder à une demande d'autorisation d'absence
d'un maître, délégué syndical,
pour suivre un stage de
formation économique, sociale et syndicale ?*

Nous conseillons de transmettre la demande au Recteur qui a, seul, le pouvoir d'accepter cette absence pour ce motif (stage de formation économique, sociale et syndicale conformément au décret n° 84-474 du 15.06.84).

Il appartiendra au Recteur d'accepter ou de refuser cette absence et de décider du maintien de salaire.

Toutefois, lors de la transmission de la demande, dans le courrier d'accompagnement, vous pouvez émettre un avis favorable ou défavorable. En cas d'avis défavorable, une argumentation est nécessaire.

*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents.

Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue.

lemichelet@unetp.org

Votre avis nous intéresse.

N'hésitez pas à nous faire parvenir
vos remarques et suggestions à :

lemichelet@unetp.org